



1. OBJET

Définir la liste des examens réputés urgents dont le résultat est diffusé directement au prescripteur par un personnel habilité.

2. MÉTHODOLOGIE

- Les résultats d'analyses de biologie médicale, en particulier les examens spécialisés, sont diffusés uniquement après validation biologique et interprétation intégrant ce résultat dans le contexte clinico-biologique de la demande.
- Pour certaines analyses de routine le résultat est diffusé immédiatement auprès des prescripteurs afin de répondre aux besoins de prise en charge la plus rapide possible des patients. Cette transmission est faite directement ou après aide à la validation par un logiciel expert (Valab).

Ces analyses sont celles d'une liste validée par les prescripteurs par l'intermédiaire de la Commission Médicale d'Etablissement (CME).

Le délai de rendu en urgence est défini sur les fiches d'examens consultables sur le manuel de prélèvement.

Chaque laboratoire s'assure que :

- 1 les modalités et les limites de cette communication des résultats (en termes d'examens et de nature de résultats,) sont définies et suivies.
- 2 le nom et le prénom du biologiste médical prenant cette responsabilité, ainsi que ceux de la personne ayant diffusé ce résultat sous la responsabilité de ce biologiste médical, sont conservés et traçables.
- 3 le personnel médico-technique est habilité pour communiquer les résultats sous la responsabilité du biologiste médical.
- 4 le biologiste médical prenant cette responsabilité est en outre joignable et en mesure d'intervenir sur site dans des délais compatibles avec les impératifs de sécurité des patients et les demandes d'information des prescripteurs.
- 5 un compte-rendu, comprenant les résultats validés qu'une interprétation vient compléter, est transmis par la suite. Y figurent le nom et le prénom d'un biologiste médical.

Liste des examens concernés

(validée par la C.M.E. du CHU de Tours le 20 juin 2017)

Bactériologie

LCR

Analyse cyto-bactériologique (cytologie, examen direct et mise en culture)

Biochimie

Bilan hydro-électrolytique (sanguin)

Albumine, Protéines, Sodium, Potassium, Chlorure, Bicarbonates, Magnésium, Osmolalité

Bilan hydro-électrolytique (urinaire)

Protéines, Sodium, Potassium, Chlorure, Osmolalité



Bilan phosphocalcique

Calcium, Phosphates

Bilan rénal

Créatinine, Urée

Bilan métabolique

Glucose, Ammoniaque, Lactate

Bilan hépatique et pancréatique

Bilirubine, ALAT, ASAT, Phosphatases alcalines, Gamma-GT, Triglycérides, Cholestérol, HDL-cholestérol et calcul de LDL-cholestérol, Amylase, Lipase

Bilan inflammatoire et infectieux

CRP, Procalcitonine

Bilan musculaire et cardiaque

Créatine Kinase, Troponine T, NT-proBNP

Bilan Grossesse

Bêta hCG totale

Gaz du sang

Gaz + bilan hydroélectrolytique et métabolique

Exploration du LCR

Protéine, glucose, Lactate

Autres

Acide urique, LDH, Haptoglobine, Ferritine

Hématologie

Hématologie cellulaire

Hémogramme, réticulocytes, VS, numération des plaquettes sur citrate

Hémostase

Test de Quick (TP%), INR, TCK, TCA, Fibrinogène, Facteur II, Facteur V, D-Dimères
Activité anti Xa HBPM et héparinémie (HNF)

Pharmacologie-Toxicologie

Toxicologie

Éthanol, Paracétamol

Parasitologie-Mycologie

Recherche de paludisme

Recherche de cryptocoque dans le LCR

Virologie



**LABORATOIRE DE
BIOLOGIE
MÉDICALE CHU
TOURS**

Liste des examens urgents -
Résultats communiqués sans
intervention immédiate d'un
biologiste

**Ref : LBM A IT018 03
Version : 03
Applicable le : 20-10-2017**



HIV en garde (*test rapide d'orientation diagnostique*)